

Carte scolaire : la crise démographique en avant

L'inspection académique a tranché : 37 fermetures et 11 ouvertures de classes sont programmées à la rentrée. Le nombre d'enfants par classe reste inférieur à la moyenne nationale.

La liste des mesures de la carte scolaire

Pourquoi ? Comment ?

Quel est le contexte ?

Quarante-quatre fermetures de classes avaient été annoncées le 6 février. Ce mardi 20 février, une quarantaine de parents manifestait devant les grilles de la préfecture à l'occasion du Conseil départemental de l'Éducation nationale.

Finalement, 37 fermetures et 11 ouvertures de classes sont prévues en septembre 2024, soit une perte de 26 classes. Les prévisions tiennent compte des chiffres de l'inspection académique, « qui sont justes neuf fois sur dix, et de ceux remontés par les mairies », indique le Directeur académique (Dasen), Stéphane Vautier.

Quels sont les chiffres départementaux ?

Les chiffres de prévisions d'effectifs, classe par classe, ne sont pas publics « mais communiqués aux syndicats, aux élus et aux parents ».

Dans la Manche, 32 305 élèves sont prévus dans le premier degré public en septembre, « soit une baisse de 465 élèves. À la rentrée 2023, nous avons perdu 99 élèves de plus que la baisse prévue, alors de 549 élèves », relève Stéphane Vautier.

Des moyens suffisants dans la Manche ?

La balance est plutôt favorable au département selon le Dasen. « Cette baisse démographique aurait dû se traduire par une baisse de 29 postes (d'enseignants), ce nombre a été ramené à 23 postes. »

En septembre, le nombre moyen d'élèves par classe sera de 20,6 à la rentrée prochaine. « C'est un élève de moins que la moyenne nationale. Dans la Manche, cette moyenne est



Une trentaine de parents et d'élus, du Saint-Lois et du Pont-de-Souilles (Coutances) ont manifesté ce mardi à Saint-Lô à l'ouverture du Conseil départemental de l'Éducation nationale.

PHOTO : OUEST-FRANCE

en baisse continue depuis 2012 : le nombre de classes baisse moins vite que le nombre d'élèves. » Cinq postes sont gardés en réserve pour les ajustements de juin et de septembre.

Quels sont les arguments du Dasen ?

« Après fermeture, le nombre moyen d'élèves par classe sera de 22,7 dans les écoles concernées, poursuit Stéphane Vautier. Je me dois d'être équitable et d'accompagner les effectifs en hausse. »

Dans la Manche, quelques classes comptent 15 élèves, hors réseau prioritaire. À Saint-Lô, des parents de l'école Raymond-Brûlé contestent une fermeture. « Mais nous en ouvrons une à Jules-Ferry : la ville garde le même nombre d'enseignants. »

Des cas particuliers ?

Stéphane Vautier assure avoir tenu compte des secteurs « ruraux et fra-

giles ». Une fermeture est annulée à Remilly-les-Marais « où l'IPS (indice de position sociale) est faible ». Idem à Belval-Ouville pour « ne pas pénaliser là où il y a eu un regroupement d'école ». À Picauville, deux postes sont ouverts en prévision de la fermeture de l'école privée. « C'est difficile de savoir si la quarantaine d'élèves va venir dans le public mais il faut se donner les moyens de les accueillir. »

Une baisse uniforme dans le département ?

Non. « Les alentours de Cherbourg, de Saint-Lô et de Villedieu (côté Granville) gagnent des effectifs. En revanche, il y a des pertes élevées dans les villes et sur le littoral. » Les arrondissements d'Avranches et de Cherbourg sont les plus proches de la moyenne départementale, alors que celui de Saint-Lô, « qui a même connu une hausse de la démographie scolaire de 2021 à 2023 », affiche la baisse la moins prononcée.

Enfin, l'arrondissement « malade » est celui de Coutances. À l'école du Pont-de-Souilles, des parents déplorent davantage les classes à triple niveau que la fermeture elle-même. « Il y a tout intérêt à anticiper la crise démographique pour ne pas trop la subir », commente Stéphane Vautier. La balle est dans le camp des élus.

Quelles sont les réactions des syndicats ?

Pour la FSU, « le Dasen n'a pas souhaité entendre nos désaccords sur les effectifs ou les situations particulières. Les représentants du personnel se sont vus muselés ».

Pour le Sgen-CFDT, « l'argument de la baisse démographique prévaut pour supprimer des postes tout en préservant la communication présidentielle sur une amélioration de taux d'encadrement... »

Christophe LECONTE.



Parents et enfants de l'école du Pont-de-Souilles, à Coutances, étaient mobilisés devant l'établissement lundi 19 février. Selon la décision de l'inspection académique, une classe sera tout de même fermée à la rentrée.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les 11 fermetures dans les RPI :

Céaux - Courtils - Pontaubault ; Dragey-Ronthon ; Héauville - Helleville ; Acqueville - Vasteville ; Sotteville ; Blainville-sur-Mer - Saint-Malo-de-Lande ; Cambéron - Monthuchon ; Courcy - Saussey ; Geffosses - Muneville-le-Bingard ; Carantilly - Dangy - Quibou ; Le Mesnil-Raoult - Troisgots - Saint-Romphaire.

Les 26 fermetures dans les écoles :

Le Val-Saint-Père ; Pontorson ; Saint-Hilaire-du-Harcouët (Virey) ; Saint-James (La Croix-Avranchin - Vergoncey) ; Saint-Jean-des-Champs ; Bréhal ; Villedieu-les-Poêles ; Coutances (Pont-de-Souilles) ; Gouville-sur-Mer ; Notre-Dame-de-Cenilly ; Saint-Jean-d'Elle ; La Barre-de-Semilly ; Moyon ; Saint-Lô (R. Brûlé) ; Terre-et-Marais

(Sainteny) ; Marigny-le-Lozon ; La Haye-du-Puits ; Les Pieux ; Montebourg ; Briquebec (Le Vrétot - Quettot) ; Fermanville ; Équeurdreville-Hainneville (Mitterrand et Blum) ; écoles Rousseau, Voltaire et Zola à Tourlaville ;

Les 5 fermetures de classes annulées :

Remilly-les-Marais, Romagny, les écoles Bayet et Bellevue à Cherbourg et le RPI Belval - Ouville.

Les 11 ouvertures de classes :

Condé-sur-Vire (élémentaire) ; La Haye (Bolleville) ; Tréauville ; Domjean ; Cherbourg-en-Cotentin (Jaurès) ; RPI Le Parc - Tirepiéd ; Périers ; Saint-Lô (J. Ferry) ; Sottevast (maternelle), Picauville (deux classes).

« Nos patients savent qu'on se bat pour eux »

Opérations et examens retardés, chômage partiel, avenir incertain. L'ambiance est morose à la clinique de Coutances. Trente salariés ont manifesté mardi.

Reportage

Le quartier de la cité administrative de Saint-Lô est très animé ce mardi 20 février. Après les parents d'élèves (lire ci-dessus), des soignants. Il est 14 h 30. Voilà une quinzaine de salariés de la clinique de Coutances qui descendent d'un bus pour rejoindre des collègues. Au total, ils sont une trentaine. Leur objectif, obtenir un entretien avec le représentant départemental de l'Agence régionale de santé (ARS).

En redressement judiciaire, l'hôpital privé du Centre-Manche (Saint-Lô et Coutances, propriétés du groupe Avec) est dans l'attente d'un potentiel repreneur. Le principal scénario dessiné par l'ARS inquiète les salariés coutançais, pour certains au chômage partiel depuis plusieurs jours. « On nous met à la peinture, au ménage, à faire des voyages à la déchèterie, s'insurge Sylvie, infirmière. Alors que partout on manque de soignants. »

« Ça concerne environ 70 000 habitants »

Actuellement, le bloc opératoire est fermé. « Sur 500 interventions mensuelles, plus de 250 sont en attente, résume Isabelle Cagnot, assistante médicale. Les patients sont inquiets. »

En gastro-entérologie, en urologie,



Une trentaine de salariés de la clinique de Coutances a manifesté mardi 20 février devant la préfecture de la Manche, à Saint-Lô, en demandant à rencontrer le représentant départemental de l'Agence régionale de santé.

PHOTO : OUEST-FRANCE

en orthopédie, les examens non pratiqués s'accumulent également. Pour Sylvie, infirmière depuis vingt ans, c'est l'incompréhension : « Plus un examen est fait tardivement, plus il y a le risque d'avoir une mauvaise nouvelle à annoncer. »

Les Coutançais sont seuls, sans collègues saint-lois. « On manifeste pour notre territoire, lancent les salariées. Car si le bloc rejoint Saint-Lô, comment vont se faire soigner les gens ? Ça concerne environ 70 000 habitants. »

L'ambiance est morose, sans visibilité sur l'avenir. Que deviendra le site

de Coutances ? Quel avenir pour les salariés, nombreux à avoir autour de vingt ans d'ancienneté ?

Dans l'après-midi, un groupe de Coutançais a été reçu par le délégué de l'ARS et par la directrice de cabinet du préfet. « Nous avons souligné l'incohérence de ce qui est proposé sur le Coutançais, rapporte Isabelle Chagnot. On a eu la parole, mais on n'en attend pas grand-chose. Ce qui était important, c'était de faire cette action, que les patients sachent qu'on se bat. »

Sébastien BRÉTEAU et Line CHOPIN.

Justice

Viols et agressions sexuelles sur mineures : quinze ans de prison

Lundi 19 et mardi 20 février, un homme de 48 ans était jugé pour des faits de viols et d'agressions sexuelles sur mineures par la cour criminelle de la Manche, à Coutances.

Il a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle, mais pourrait écoper de cinq ans supplémentaire s'il ne respectait pas le suivi sociojudiciaire d'une durée de dix ans qui lui a été imposé.

Cet agriculteur et éleveur équin installé dans le Coutançais était accusé

d'avoir commis ces faits de juin 2019 à janvier 2020, alors que sa victime, âgée de 13 ans au moment des faits, se rendait sur son exploitation pour faire de l'équitation.

Au cours de l'enquête, deux autres victimes avaient été découvertes ; l'une mineure, l'autre majeure. Jeunes femmes que l'accusé a également agressées sexuellement durant plusieurs mois, entre 2006 et 2007 et en 2017.

Selon la cour, l'accusé a profité « de

leur passion pour les chevaux » et du fait qu'il représentait pour elles « une figure amicale et bienveillante » pour leur imposer ses sévices sexuels. « Sa corpulence permettait difficilement de s'opposer à lui », a ajouté Dominique Veillard, présidente de la cour.

L'accusé, qui présentait « des remords très égoïstes » selon la cour, avait déjà été condamné à dix mois d'emprisonnement pour harcèlement sexuel en février 2021.

CONCERTS

SOUTENUS PAR
Crédit Mutuel



MERCREDI 12 JUIN

LOUISE ATTAQUE



JEUDI 13 JUIN

BIGFLO & OLI

PROFITEZ DES DERNIERS BILLETS ESSAIS ET RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT*

*Voir conditions sur ticket.24h-lemans.com





en partenariat avec **ouest france**